

Remarques adressées par mail à la DDT le 29/6/18 à 17h18
M. BAILLIA

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Concernant l'enquête publique du projet « METHEBAZ » sur la commune de Bourgogne-Fresne, je viens vous faire part de mes quelques remarques.

Bien qu'adepte des énergies renouvelables qui peuvent permettre une diminution de la destruction de notre climat, je n'apprécie absolument pas que l'on puisse laisser installer un projet de méthanisation « Méthabaz » de dimension industrielle à une distance aussi faible des habitations d'un village (ici, celui de Fresne-les-Reims)

En effet, les diverses nuisances qui ne manqueront pas de se produire (augmentation consécutive de la densification des transports par camions, odeurs produites par les déchets stockés en grosses quantité et non fermés, combustion pour chauffage de la cuve des digesteurs par les gaz produits, et non par le méthane purifié, avec rejets des gaz brûlés, chargés de certains gaz toxiques...), ne me semblent pas être un progrès pour l'ensemble des habitants des communes environnantes.

Ces nuisances, amplifiées par la proximité du site, présenteront une dépréciation des valeurs potentielles des habitations en cas de revente.

L'exemple de la ferme de méthanisation de Cernay-lès-Reims, avec une distance de 1,4km des habitations, et la nature des seuls déchets verts traités, avec des tonnages trois fois moindre, est beaucoup plus acceptable.

En conclusion, cette initiative me paraissait louable, mais pas dans ces conditions d'application (proximité, sécurité sanitaire, contrôles suivis..), et en respectant les conseils judicieux de la MRAE.

Recevez, Monsieur, mes respectueux remerciements pour votre attentive lecture.

Henri Baillia – Fresne-lès-Reims, commune de Bourgogne-Fresne.